




Couëron, le 12/01/2017



Cher client,




Notre groupe NGK Insulators est aujourd'hui reconnu comme l'un des leaders mondiaux pour la fabrication des alliages de cuivre au béryllium. En tant que tel, nous avons toujours mené une politique visant à proposer à nos clients des produits sûrs, respectueux de l'environnement et conformes aux législations en vigueur, afin d'assurer la pérennité de nos prestations. En tant que fabricant majeur en Europe, NGK BERYLCO participe activement aux études environnementales européennes menées sur les substances présentes dans nos produits.

Tous nos produits sont conformes au règlement européen REACH ainsi qu'aux directives européennes RoHS et ELV



↳ Règlement REACH




Le but principal du règlement REACH 1907/2006/CE (Registration, Evaluation, Authorization, and restriction of CHemicals) est l'amélioration de la protection de la santé de l'être humain et de l'environnement. Dans le cadre de REACH, nous transformons et commercialisons des **articles** (« objet auquel est donnée une forme plus déterminante pour sa fonction que pour sa composition chimique ») et nous ne sommes pas tenus d'enregistrer les substances contenues dans nos produits. Nous avons néanmoins souhaité enregistrer la substance Béryllium dans REACH (N° 01-2119487146-32-0003), car c'est pour nous une opportunité de communiquer de manière objective et positive sur nos produits et de démontrer scientifiquement que le béryllium sous sa forme métallique est, comme beaucoup d'autres métaux, sans risque lorsqu'il est utilisé correctement.



Liste des substances préoccupantes (SVHC)

En date du 28 Octobre 2008, l'Agence Européenne des produits Chimiques ECHA (European CHemicals Agency) a publié une première liste candidate de substances extrêmement préoccupantes (Substances of Very High Concern SVHC), susceptibles d'être intégrées à l'annexe XIV ou XVII du règlement REACH (substances soumises à autorisation ou à restriction).



L'ECHA a publié le **12 janvier 2017** une nouvelle liste SVHC, ce qui porte à **173** le nombre de substances concernées, consultable sur le site Internet de l'ECHA :

<http://echa.europa.eu/web/quest/candidate-list-table>



Le béryllium métal ne figure pas dans la liste SVHC. Tous nos alliages de cuivre sont conformes au règlement REACH.



Décision de ne pas inclure le béryllium dans la liste candidate REACH

Le BAuA, institut allemand de santé et sécurité au travail, a présenté en février 2016 puis publié en décembre 2016 les résultats de l'analyse des risques RMOA (Risk Management Option Analysis) concernant le Béryllium: **le Béryllium ne sera pas inclus dans la liste candidate REACH SVHC et ne sera donc pas soumis à autorisation et/ou à restriction.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous rappelons que la publication de la liste des substances préoccupantes SVHC instaure des obligations légales pour toutes les entreprises européennes qui utilisent ces substances ou les incorporent dans leurs articles ou préparations. Nous confirmons que nos produits ne contiennent aucune substance figurant sur cette liste. Notre objectif est d'offrir à nos clients des produits pérennes, non dangereux pour la santé et respectueux de l'environnement. À cette fin, nous suivons la mise à jour de cette liste SVHC avec attention.

Directive RoHS

La Directive européenne RoHS 2011/65/UE (Restriction of Hazardous Substances) s'applique aux Equipements Electriques et Electroniques (EEE). Cette directive s'adresse aux fabricants d'appareils électriques et électroniques. Le béryllium ne figure pas dans la liste des 10 substances réglementées actualisée au 31 mars 2015 (directive déléguée 2015/863 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE). Il est à noter que certains de nos alliages de cuivre contiennent du plomb, figurant parmi les 10 substances soumises à limitation, mais aucun de nos alliages de cuivre ne présente une teneur en plomb supérieure à 4% du poids relatif (voir annexe III de la directive RoHS, exemption 6c pour les alliages de cuivre contenant du plomb). Il n'y a aucune restriction actuelle ou prévue à l'utilisation du cuivre-béryllium comme indiqué par notre logo « RoHS Ready ».

 **Tous nos alliages de cuivre sont conformes à la directive RoHS.**

Directive ELV

La Directive européenne ELV 2000/53/CE (End-of-Life Vehicles) s'adresse aux constructeurs et importateurs automobiles. Le béryllium ne figure pas parmi les 4 substances interdites (plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent).

Il est à noter que certains de nos alliages de cuivre contiennent du plomb, mais aucun de nos alliages de cuivre ne présente une teneur en plomb supérieure à 4% du poids relatif (voir annexe II de la directive ELV, directive 2013/28/UE modifiant l'annexe II de la directive 2000/53/CE, exemption 3 pour les alliages de cuivre contenant du plomb).

 **Tous nos alliages de cuivre sont conformes à la directive ELV.**

Conformité et pérennité des produits Berylco

Nos alliages de cuivre au béryllium ont des propriétés uniques qui ne peuvent être remplacées par aucun autre matériau. Leur parfaite conformité avec les législations en vigueur ainsi que leurs utilisations incontournables et en forte croissance au niveau mondial confirment leur pérennité.

Pour plus d'informations concernant la réglementation en vigueur, nous sommes à votre disposition pour y répondre. Pour cela, veuillez contacter votre interlocuteur Angélique RENIER en charge de ce dossier au sein de notre organisation : Tel. +33 (0)2 40 38 67 64 - Mob. +33 (0)6 35 04 34 02 - E-mail : renier@ngkbf.com

Les informations les plus récentes sont disponibles sur notre site internet :
<http://www.ngk-alloys.com/environment.html>

Vous souhaitant bonne réception de la présente et vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Angélique RENIER
Responsable Environnement

Patrick COULON
Président



NGK BERYLCO FRANCE

103 quai JP Fougerat • CS 20017 • F-44220 COUERON
Tél : +33 (0)2 40 38 67 50 • Fax : +33 (0)2 40 38 09 95
www.ngk-alloys.com • Email : nbf@ngkbf.com